



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune d'Ixelles
Service de l'Urbanisme
Monsieur Fr. Letenre
Directeur-adjoint
Chaussée d'Ixelles, 168
B - 1050 BRUXELLES

V/Réf. : cit/utb/as/pu2020/429-13/55(*corr. Fr. Dusenge*)

N/Réf. : AA/AH/IXL20653_682_PU_A_Renard_55

Bruxelles, le 08/12/2021

Annexe : /

Objet : IXELLES. Rue Alphonse Renard, 55 / angle rue J.-B. Colyns. Demande de permis d'urbanisme portant sur le réaménagement intérieur du bien, la construction d'une extension en toiture, l'aménagement de terrasses en toitures et le renouvellement des menuiseries extérieures.

Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier du 18/11/2021, reçu le 19/11/2021, nous vous communiquons *les remarques* formulées par notre Assemblée en sa séance du 1/12/2021.

Le bien concerné par cette demande appartient à un ensemble de deux maisons Art Déco situées 85 rue J.-B. Colyns et 55, rue Alphonse Renard, réalisées en 1929 par l'architecte Franz Van Hamme et inscrites à l'*Inventaire du patrimoine architectural*. Les maisons font face à la maison Wolfers due à l'architecte H. Van de Velde, classée comme monument par arrêté du 4/10/1983.



Inscrites dans un contexte urbanistique homogène composé de maisons de même typologie et de même gabarit, les façades se caractérisent par la polychromie des matériaux et la géométrie des bow-windows. Elles sont couronnées par une toiture à la mansard, sur corniche saillante. La maison concernée par la demande développe une façade importante épousant l'angle des deux rues. En 1935, celle-ci a été augmentée d'une annexe transformée en garage en 1937 par le même architecte.

La demande vise le réaménagement des deux logements situés aux étages et l'affectation en bureaux du rez-de-chaussée occupé jusqu'il y a peu comme par une salle de yoga. Sur le plan architectural, l'intervention la plus importante consiste en l'aménagement de deux toiture-terrasses et le remplacement des menuiseries extérieures.

La toiture principale accueillerait une terrasse à l'usage de l'appartement +2, assortie d'un volume construit placé en retrait (18 m²). L'autre terrasse surplomberait le volume du garage et serait séparée de la rue par un claustra en moucharabieh de briques, ce motif étant également appliqué à l'extension en toiture.

Tant les châssis d'origine que ceux en PVC installés vers 2015-2017 seraient remplacés par des menuiseries en bois dont l'aspect et les divisions seraient inspirés des dessins d'origine. Les plans renseignent des châssis à frappes munis de triple vitrage.

1/2

Avis de la CRMS

La CRMS émet un avis défavorable sur l'extension en toiture telle que proposée par la présente demande. Si le principe d'une extension en toiture est admissible, notamment du fait que le bâtiment est plus bas que les immeubles voisins, la Commission estime que l'expression architecturale de la proposition actuelle fait défaut. En effet, il ne semble y avoir aucun lien de subordination entre l'élément de petite taille déposé sur la toiture et l'ensemble des éléments bâtis. Rien ne s'opposerait à une surélévation, voire même une surélévation plus significative en termes de surface, pour autant qu'elle soit en dialogue avec les étages déjà construits. Rien ne s'oppose non plus à ce que la surélévation assume son caractère contemporain, mais le soin du détail doit être plus présent et au cœur du projet. La CRMS demande dès lors de retravailler le projet en ce sens tout en veillant à la qualité architecturale de l'extension et le dialogue avec l'architecture existante.



Image du projet d'extension en toiture – extr. du dossier de demande

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A blue ink signature of G. MEYFROOTS, written in a cursive style.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

A blue ink signature of C. FRISQUE, written in a cursive style.

C. FRISQUE
Président

c.c. : mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mbriard@urban.brussels ; bnlemmens@urban.brussels ;
grobert@urban.brussels ; svanwayenberge@urban.brussels ; patricia.cardinal@ixelles.brussels ;
francis.dusenge@ixelles.brussels ; pu@ixelles.brussels ; cvandersmissen@urban.brussels ; mbadard@urban.brussels ;
crms@urban.brussels ; urban_avis.advies@urban.brussels ; aheylen@urban.brussels